

Syndicat du Val-de-Marne

Pour la satisfaction de nos revendications urgentes, réunissons nous avant la rentrée

Les résultats du 2ème tour des élections législatives du 7 juillet ont confirmé le profond rejet de la politique antisociale des gouvernements successifs du Président de la République et de leurs contre-réformes attaquant les services publics et les droits des travailleurs.

Pour le SNUDI-FO 94, avec l'Union Départementale FO 94, les futurs gouvernants du pays quels qu'ils soient, devront urgemment prendre en compte les attentes et revendications des salariés qui exigent des mesures concrètes pour lutter contre l'explosion des inégalités et la dégradation de leurs conditions de vie et de travail.

Comme l'ont rappelé unanimement les 370 participants à notre congrès départemental du 24 mai, la position du SNUDI-FO 94 est claire et constante : indépendance absolue du syndicat. C'est pourquoi, nous n'avons donné aucune consigne de vote à l'occasion des élections européennes et des élections législatives et que nous ne participerons, ni ne soutiendrons aucune coalition politique ayant vocation à gouverner le pays. FO est un syndicat, pas un parti, et le restera.

Quel que soit le ou les partis politiques qui gouverneront, le SNUDI-FO 94 considère que la situation catastrophique de l'école publique nécessite que les revendications urgentes soient entendues et satisfaites afin que la rentrée scolaire dans le Val-de-Marne puisse se dérouler dans de bonnes conditions.

Si, à l'issue du CSAsD du 11 juillet, Madame l'inspectrice d'Académie a annoncé qu'il n'y aurait aucune fermeture de classe supplémentaire à la rentrée et que de nouvelles ouvertures pourraient être actées avant la rentrée scolaire, il est impossible d'accepter une rentrée avec 131 fermetures de classes maintenues dans le département, il est impossible d'accepter que les demandes d'ouvertures de classe de dizaines d'écoles ne soient pas satisfaites.

De plus, les résultats dramatiques des concours de recrutement de PE dans l'académie de Créteil, avec seulement 1 240 admis pour 2 290 postes offerts (soit 54,1%), nécessitent un recrutement en masse d'enseignants afin d'éviter une rentrée catastrophique, d'assurer un enseignant dans chaque classe et permettre le remplacement des enseignants absents durant l'année scolaire. La situation chaotique de l'année scolaire écoulée qui a vu chaque jour des centaines de classes sans remplacement ne doit pas, ne peut pas se reproduire.

Dans cette situation, les enseignants ne peuvent compter que sur eux-mêmes et leurs syndicats pour obtenir satisfaction.

Aussi, comme cela a été décidé en commun par les quatre organisations syndicales siégeant au CSAsD (SNUDI-FO, FSU-SNUipp, CGT Educ'action, SE-UNSA) lors de la réunion intersyndicale du 26 juin, une assemblée intersyndicale se tiendra en visio le mercredi 28 ou le jeudi 29 août (date et heure à confirmer) pour discuter et déterminer ensemble les moyens nous permettant d'obtenir satisfaction sur nos revendications lors de cette rentrée.

☞ Le SNUDI-FO 94 rappelle les revendications urgentes qu'il portera auprès des autorités au plan départemental :

- Annulation des 131 fermetures de classes prévues dans le département à l'issue du CSAsD du 11 juillet; ouverture de toutes les classes et postes demandés par les écoles; dédoublement de toutes les GS en REP;
- Recrutement en masse d'enseignants pour pourvoir tous les postes et faire face aux résultats catastrophiques des concours de recrutement de PE dans l'académie de Créteil;
- Création de toutes les places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux et les classes et dispositifs spécialisés pour que toutes les notifications d'orientation prononcées par la MDPH 94 soient respectées;
- recrutement d'AESH pour que toutes les notifications d'accompagnement prononcées par la MDPH
 94 soient respectées ;
- Satisfaction de l'ensemble des demandes formulées par les directions d'écoles de Villeneuve-Saint-Georges et signées par les enseignants de la ville! Les élèves de Villeneuve-Saint-Georges ont les mêmes droits à l'instruction que tous les autres du département et du pays. Les enseignants des écoles de la ville doivent bénéficier de conditions de travail leur permettant d'effectuer leur mission d'enseignement. C'est la responsabilité du Maire, de la DASEN et de la préfète de prendre en urgence les mesures nécessaires.
- Satisfaction de l'ensemble des revendications des directeurs et enseignants de Fresnes, collectées dans un cahier revendicatif signé par les 126 enseignants de la ville, exigeant le recrutement d'AESH, de psychologues de l'Education nationale, d'enseignants spécialisés pour l'aide aux élèves en difficultés, ...;
- Rétablissement des prérogatives des enseignants et des directeurs d'école largement mises en cause par le maire de Saint-Maur-des Fossés! Non à la territorialisation de l'école;
- Arrêt des pressions pour la mise en œuvre des évaluations d'école qui n'ont aucun caractère obligatoire ;

Et les revendications urgentes qu'il défend au plan national :

- Revalorisation de la valeur du point d'indice à hauteur de l'inflation : 10 % tout de suite et rattrapage des pertes subies depuis 2000 (28,5%) ;
- Retrait du projet de loi Guérini détruisant le statut de fonctionnaire ;
- Abrogation de l'arrêté du 15 mars et de la note de service du 18 mars instaurant groupes de niveau et « Choc des savoirs » dans les collèges ;
- Annulation des coupes budgétaires et des suppressions de postes ;
- Abandon des évaluations d'école ;
- Abandon de l'acte II de l'École inclusive ; retrait du projet de décret programmant l'externalisation des ESMS ! Abandon des PAS !
- Satisfaction des revendications des AESH: un statut de la Fonction publique et un temps plein de 24 heures sur 36 semaines, un vrai salaire, abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens;
- Retrait du projet de loi visant la création d'un ordre des psychologues et du projet 4DS transférant le corps des PSY-EN aux collectivités territoriales.
- Abrogation de la masterisation ! Recrutement par concours dès la licence, avec une véritable formation professionnelle sous statut de fonctionnaire rémunérée à temps plein !

Le SNUDI-FO 94 sera partie prenante de l'assemblée intersyndicale en visio du 28 ou 29 août. Il invite les collègues à y participer nombreux, à se rassembler de tout le département, pour discuter et déterminer ensemble les moyens permettant d'obtenir satisfaction sur nos revendications lors de cette rentrée.

Créteil le 21 juillet 2024